

FO BOYCOTTE LE CT DGAC

Monsieur le Directeur général,

Il y a 10 jours, à la fin du mouvement social, vous nous avez annoncé différentes mesures validées en interministériel :

- Lancement d'un nouveau protocole social DGAC 2023/2027 après les élections professionnelles DGAC.
- Plan pluriannuel de recrutement pour les ICNA.
- Revalorisation indemnitaire de 3,5% pour les personnels techniques DGAC à partir de 2023.

Si FO se réjouit du lancement d'un nouveau protocole pour tous les personnels, FO dénonce en revanche que la revalorisation indemnitaire ne concerne que les personnels techniques. Tous les autres personnels se sentent méprisés par ce manque d'égalité de traitement.

Personnels qui, FO le rappelle, ont souvent été en première ligne pendant toute la pandémie covid.

FO vous a demandé une mesure indemnitaire avant fin 2022 pour les personnels administratifs qui ont été très impactés par la récente réforme des fonctions support et qui, pour certains, souffrent davantage de l'inflation et du coût de l'énergie compte tenu de leur niveau de salaire.

Malheureusement le SG nous a informés que le contrôleur budgétaire avait refusé la mesure sur la paye de novembre alors même qu'une enveloppe budgétaire était disponible.

FO trouve cela scandaleux et décide de boycotter ce CT DGAC pour marquer son mécontentement.

Vos représentants FO :

Laurent NOTEBAERT - Vincent BACHELIER - Dominique THOMAS - Franck DUPONT - Olivier RICHARD

Vous souhaitez défendre l'avenir des services et des personnels de la DGAC ? REJOIGNEZ FO ! <https://fodgac.fr/adherez-a-fo/>